

HALL C
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° C15 au 1er étage

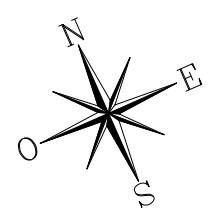
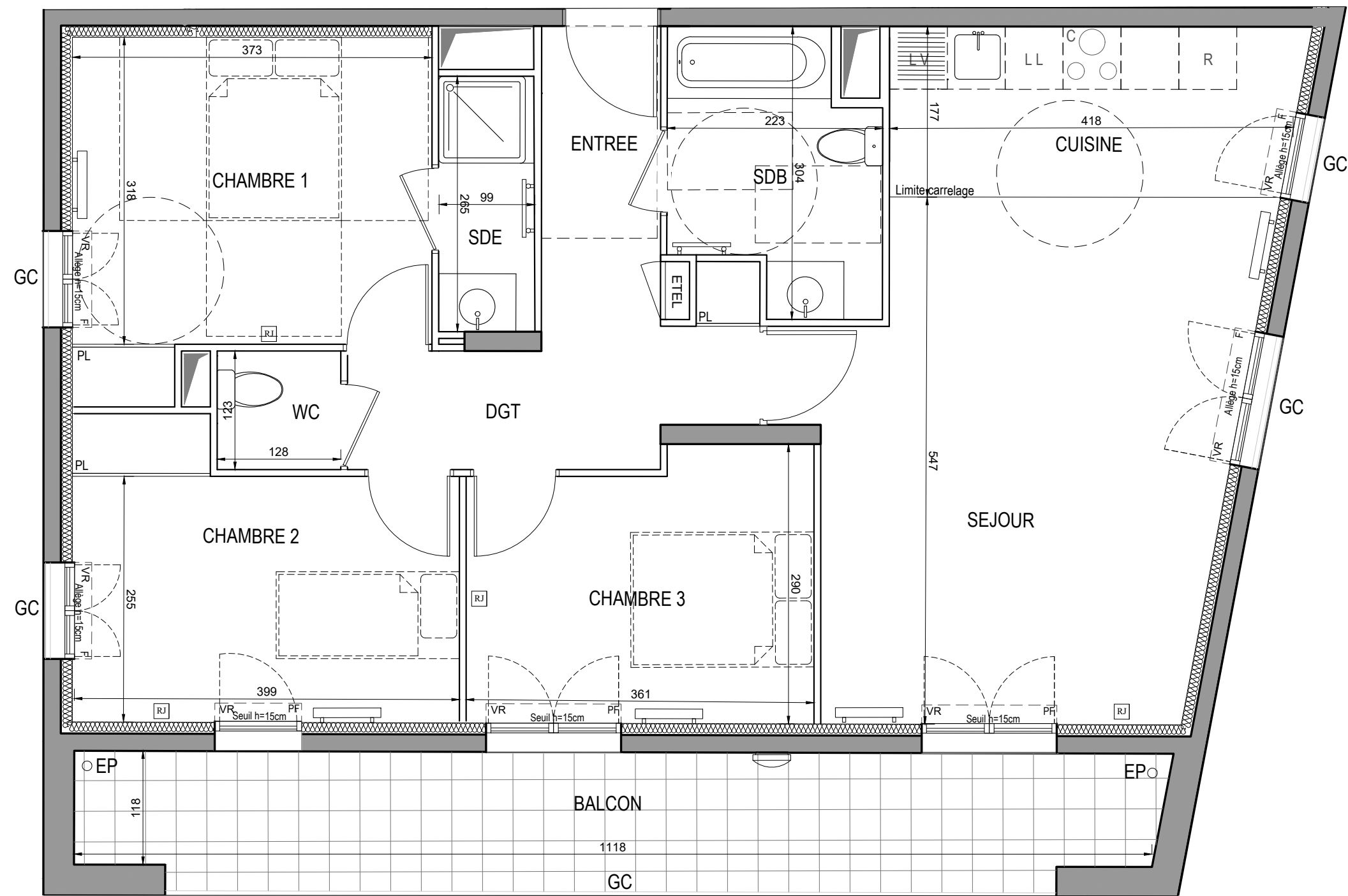
ENTREE / DEGAGEMENT	9,65	m ²
SEJOUR	22,80	m ²
CUISINE	7,45	m ²
CHAMBRE 1	12,55	m ²
CHAMBRE 2	11,17	m ²
CHAMBRE 3	9,75	m ²
SALLE DE BAINS	5,64	m ²
SALLE D'EAU	2,60	m ²
WC	1,58	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	83,19	m²
BALCON	15,77	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	98,96	m²

LEGENDE

[RJ]	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde-corps		LV Lave Vaisselle
	Soffite / faux plafond		LL Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		C Cuisson
PL	Placard		--- Retombée de poutre
VB	Volet battant		EP Eaux pluviales

Indice A SEPTEMBRE 2018
Echelle : 1/50ème

HUBERT GODET ARCHITECTE



Nota 1 : Compte tenu de la déclivité de la rue Tronchet, le niveau de référence (rez-de-chaussée) pour nommer les étages est celui du hall d'entrée de chaque bâtiment.
Nota 2 : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.